

Intervenant vacataire ou auto-entrepreneur en classe H/F

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil départemental de la Manche, l'association ÉVEIL recherche des intervenant(e)s vacataires ou auto-entrepreneur(e)s pour animer des séances de sensibilisation auprès des collégiens des établissements publics du département de la Manche.

Ce programme s'inscrit dans la politique départementale de prévention des violences intrafamiliales et de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il vise à accompagner les jeunes dans la compréhension des violences, à favoriser une culture du respect et à leur faire connaître les ressources d'aide existantes.

Vous effectuerez des interventions d'une durée de 1h30-2h heures autour des thématiques suivantes :

- Identifier les différentes formes de violences intrafamiliales (violences conjugales, psychologiques, sexuelles, économiques, etc.)
- Comprendre les mécanismes d'emprise et les conséquences des violences sur les victimes, notamment les enfants exposés
- Déconstruire les stéréotypes sexistes et les rapports de domination
- Sensibiliser aux notions de respect, de consentement, d'égalité et de communication non violente
- Informer les élèves sur les dispositifs d'aide, les personnes ressources et les démarches possibles pour demander de l'aide ou signaler une situation.

Les interventions s'appuient sur des supports pédagogiques adaptés aux collégiens : vidéos, récits fictifs, échanges guidés, activités participatives et mises en situation. Une formation à la démarche pédagogique et aux outils d'animation sera assurée par l'association.

Le profil que nous recherchons :

- Bac +3/4 minimum, idéalement en psychologie, sciences humaines, sociales ou politiques
- Expérience avérée en animation ou prise de parole en public
- Sensibilité aux questions d'égalité, de prévention des violences et de protection de l'enfance
- Aisance relationnelle, pédagogie, capacité à instaurer un climat de confiance
- Rigueur administrative, ponctualité et autonomie dans l'organisation
- Permis de conduire et véhicule obligatoires

Les conditions du poste

- Lieux d'intervention : collèges publics du département de la Manche
- Rémunération : 43 € bruts par intervention (en vacataire, congés payés et prime de précarité inclus) ou 65€ nets par intervention (en auto-entrepreneur). Indemnités de transport et de repas selon grille 2026, sur justificatif
- Organisation : Minimum de 2 interventions par demi-journée. L'établissement scolaire fournit une salle et assure la présence d'un(e) enseignant(e).

Candidature

- Envoyez CV + lettre de motivation à : recrutement@eveil.asso.fr en en mettant **impérativement** en objet « **Candidature Intervenant(e) Violences Familiales - MANCHE** »
- Les interventions sont ponctuelles et compatibles avec une autre activité professionnelle.

Qui sommes-nous ?

L'association ÉVEIL, loi 1901, agréée par le ministère de l'Éducation nationale, œuvre depuis 1993 pour l'éveil des jeunes à leur rôle de citoyen(ne)·s. Elle propose des conférences et ateliers sur la citoyenneté, l'égalité, l'orientation, l'Europe et le vivre-ensemble. Plus d'infos : www.eveil.asso.fr

